

4

Conférence des ministres

9 septembre 1960

Remplaçant M. le Ministre Schaffner, M. le Ministre Weitnauer décrit l'état actuel de l'intégration européenne et la position de la Suisse.

Deux faits régissent la politique commerciale de la Suisse :

La Suisse est un des pays d'Europe dont le commerce extérieur par habitant est le plus développé, mais alors que les importations suisses (70 %) proviennent en majeure partie d'Europe (et surtout de la CEE), le 45 % des exportations s'en va outre-mer. La nature de son commerce extérieur incite donc la Suisse à s'opposer à tout ce qui dans l'intégration européenne tend à annihiler les liens qui l'unissent aux pays d'outre-mer et à bouleverser la structure traditionnelle de ses échanges. L'OECE, sans laquelle ni la formation de l'AELE, ni celle de la CEE n'eussent été possibles, représentait pour la Suisse une forme de coopération européenne parfaitement suffisante. Certes, l'OECE n'a pas eu le temps de résoudre le problème des tarifs douaniers. Certes aussi, elle constituait, dans le domaine contingentaire, une zone de préférences européenne. Mais cela n'a aucunement empêché la Suisse d'étendre au monde entier sa liste de libération OECE et la convertibilité de sa monnaie.

Par rapport à l'OECE, la CEE représente, sous son aspect commercial tout au moins, un recul. Pour l'instant, en effet, c'est une communauté fermée, repliée sur elle-même et fondée sur la discrimination systématique des pays tiers. A cet égard déjà l'adhésion de la Suisse à la CEE était donc impossible. Mais, objectera-t-on, pourquoi alors la Suisse



a-t-elle adhéré à l'AELE qui, elle aussi, est discriminatoire à l'égard des pays tiers et la fait déroger à la tradition de l'application inconditionnelle de la clause de la nation la plus favorisée ? La réponse est bien connue : l'AELE n'est pas une fin en soi ; son but est la restauration de l'unité européenne ; en outre, elle laisse à la Suisse l'autonomie de sa politique commerciale. Enfin, elle raffermirait sa position de négociation sans toutefois l'asservir aux desseins politiques des grandes puissances.

La Suisse est aussi membre associé du GATT, la seule organisation commerciale de caractère véritablement mondial. L'objectif du GATT est la libération du commerce mondial. Les principaux résultats de l'activité du GATT ces dernières années sont l'abolition des restrictions quantitatives dans les principaux pays industriels, la reconnaissance de la position particulière des pays sous-développés, la création d'une procédure d'examen de la politique agricole des Etats membres (cette ingérence du GATT dans les politiques agricoles des Etats membres est du reste une des raisons qui empêchent la Suisse d'être membre de plein droit de l'organisation).

De par sa nature, le GATT doit s'opposer à toute manifestation de régionalisme commercial. Certes, l'article 24 dispense juridiquement les Etats membres constituant une zone de libre-échange ou une union douanière de l'obligation de l'application de la clause de la nation la plus favorisée et des considérations politiques incitent le GATT à se montrer tolérant, mais nul n'eût pu prévoir lors de la rédaction de l'article 24 que ce serait le biais par lequel des continents entiers échapperaient au jeu de la clause de la nation la plus favorisée.

M. Weitnauer conclut donc que, tant du point de vue économique que de celui du GATT, l'intégration européenne est condamnable.

Un autre motif d'inquiétude sérieux est constitué par les objectifs politiques de l'intégration. Pour Monnet, Marjolin et les inspirateurs du traité de Rome, la discrimination économique est une arme politique qui doit, d'une part renforcer la cohésion de la communauté, d'autre part amener les résistants à résipiscence. Il est regrettable que la politique hostile de la CEE à l'égard de toute forme plus large d'association multilatérale ait reçu la bénédiction des Etats-Unis, mais leur attitude est due sans doute en partie aux soucis que leur cause le déficit de leur balance des paiements et à leur sympathie politique pour l'intégration européenne. Sans le veto américain et sans l'opposition de la France, l'unité de l'Europe serait possible. Preuve en soit le désir de rapprochement politique que l'on observe un peu partout.

M. Weitnauer fait ensuite l'historique du Comité des 21 qui procède actuellement à l'étude de remèdes pragmatiques contre la discrimination. Parmi ceux-ci, on peut mentionner l'établissement d'une liste des produits européens qui pourraient faire l'objet de réductions tarifaires concertées au sein du GATT en vue de maintenir les courants commerciaux européens traditionnels. Enfin, tant au cours des négociations compensatoires avec la CEE qu'au cours des négociations Dillon, la Suisse s'efforcera d'obtenir une réduction massive du tarif douanier de la CEE qui, si elle parvient à ses fins, pourrait atténuer la discrimination.

Mais ces tentatives, dont on ne sait encore si elles seront couronnées de succès, ne représentent pour la Suisse qu'un pis aller. De toutes façons, la Suisse devra répondre aux concessions par d'autres concessions certainement coûteuses pour son économie. En outre, la Suisse est seule. Le Royaume-Uni, en effet, se désintéresse de l'opération, car il n'exporte que le 24 % de ses produits vers l'Europe et le 14 % seulement vers les Six. On comprend dès lors qu'il n'y

ait aucun avantage pour lui à négocier avec la CEE des concessions importantes dont les Américains bénéficieraient gratuitement du fait de la clause de la nation la plus favorisée. Le commerce avec les Etats-Unis est pour la Grande-Bretagne aussi, sinon plus important, que ses échanges avec la CEE. Les Anglais vont donc arrêter leur attitude sur celle des Américains. Or, on ne peut guère espérer de concession des Etats-Unis, pays par tradition protectionniste et dont les abattements douaniers ne peuvent, en vertu du "Reciprocal Trade Agreement" dépasser 20 %. Enfin, la position des négociations des pays scandinaves, pays à bas tarif qui n'ont plus grand'chose à offrir, est faible.

On ne peut donc raisonnablement attendre de grands résultats des négociations Dillon et il faudrait rechercher d'autres solutions au problème de la division de l'Europe. Deux d'entre elles seraient particulièrement favorables : un changement radical de la politique tarifaire des Etats-Unis et une réduction massive de leur tarif. C'est là malheureusement une hypothèse invraisemblable ; l'autre serait une association multilatérale revêtant, soit la forme d'une union douanière, soit celle d'une zone de libre-échange. Mais la constitution d'une association multilatérale est subordonnée au retrait du veto des Etats-Unis et à l'abandon des prétentions politiques de la CEE, ce qui entraînerait également l'abandon de l'utilisation systématique de la discrimination à des fins politiques.

M. Weitnauer conclut que, tant du point de vue économique que du point de vue politique, la constitution d'un bloc fermé en Europe est dangereuse. Pour résoudre le problème européen, il faut le vider de son contenu politique. La Suisse doit rester fidèle à sa politique traditionnelle du maximum de liberté dans les échanges commerciaux sur le plan mondial et lutter contre toutes les formes protectionnistes de l'intégration européenne.

Discussion

M. Micheli déclare que les objectifs de de Gaulle diffèrent profondément de ceux de la quatrième république. Robert Schumann ou Maurice Faure voyaient en l'intégration économique un prélude à l'intégration politique. Les Gaullistes eux, ont été et sont encore les adversaires tenaces de l'intégration politique ; ils sont opposés à tout abandon de souveraineté (preuve en soit leur opposition à la C.E.D.). S'ils veulent faire du Marché commun un club fermé, ce n'est point pour renforcer la cohésion des Six, mais c'est pour en faire un instrument de la politique française. Une des constantes de la politique gaulliste, reste d'un complexe né pendant la guerre, est le désir d'émanciper la France de la tutelle de ses alliés. C'est pourquoi la France élève les revendications que l'on sait à l'OTAN et cherche à se tailler la part du lion au sein du Marché commun.

De Gaulle est donc opposé à toute véritable unification ou fédération de l'Europe. Son attitude justifie parfaitement notre réaction à l'égard du Marché commun. Mais, si juste que soit notre politique, la façon dont nous la légitimons laisse fort à désirer. Nous nous prétendons solidaires de l'Europe et pourtant nous n'avons cessé de nous tenir sur la défensive et ne savons exactement nous-mêmes jusqu'où nous pouvons ou nous voulons aller. Il y a là une certaine ambiguïté car, estime M. Micheli, nous avons le droit et même le devoir d'aller plus loin sur le plan européen que sur le plan mondial.

La constitution d'une troisième force en Europe est certainement inopportune, mais il n'est pas du tout exclu que de Gaulle ne parvienne en partie à ses fins.

M. Zutter dépeint la situation politique et économique de l'Italie. La situation économique est très favorable,

la situation politique assez stable, mais il faudra que le Gouvernement passe le cap des élections administratives en novembre. La politique étrangère est dominée par la fidélité de l'Italie à l'alliance américaine et l'accueil réservé aux projets de de Gaulle est assez froid. Toutefois, l'Italie se méfie aussi de l'Angleterre et elle a peine à comprendre la participation de la Suisse à l'AELE.

M. Zehnder est très préoccupé par la scission économique de l'Europe occidentale et ses conséquences politiques. Il s'étonne que M. Weitnauer ait négligé cet aspect du problème dans son exposé.

M. Zehnder décrit la position de l'URSS à l'égard de l'intégration européenne. La politique étrangère de l'URSS est placée sous le double signe de la propagande idéologique et du souci de la sécurité du pays. Pour l'instant, l'effort idéologique des Soviétiques se porte sur les pays sous-développés et l'Europe est épargnée, car elle ne représente pas une menace sérieuse pour l'Etat russe. L'URSS a intérêt au maintien du statu quo en Europe et sa politique y est conservatrice. Mais l'URSS réagirait certainement très vivement à la création d'une troisième force, d'une association multilatérale englobant toute l'Europe occidentale ou même simplement d'un renforcement trop sensible de la CEE et de l'AELE. L'envoi des notes russes sur l'application de la clause de la nation la plus favorisée est un indice certain de l'intérêt que l'URSS témoigne pour l'intégration européenne et du droit d'intervention qu'elle entend se réserver.

Pour les Russes, le problème d'une association multilatérale européenne est politique et non économique, ne serait-ce que pour la simple prépondérance des membres du Nato ! Pour l'instant, les Russes ont confiance en la neutralité suisse bien qu'ils soient naturellement prêts à la violer en temps de guerre. Leur confiance pourrait toutefois disparaître si nous allions trop avant

sur la voie de l'intégration économique.

M. Zehnder estime que les idées gaullistes de troisième force sont intéressantes. La conception que l'URSS et les Etats-Unis se font de la politique mondiale est en quelque sorte manichéenne. La création d'une troisième force introduirait des nuances dans un jeu politique qui en est singulièrement dépourvu et entraverait certainement l'offensive idéologique de l'URSS.

M. Maurice décrit la position de la Belgique dans la CEE. Le Gouvernement belge est un partisan convaincu de l'intégration européenne ; les considérations qui l'inspirent sont d'ordre politique et non économique, car les sacrifices économiques que la Belgique a faits pour le Marché commun sont lourds. Aussi l'opinion belge a-t-elle peine à comprendre les réticences de la Suisse face aux problèmes économiques que poserait une adhésion au Marché commun. La structure de l'économie belge est, en effet, très vulnérable (manque de diversité dans la production, luttes intestines, chômage, concurrence franco-allemande, absence d'organisations d'expansion commerciale belges à l'étranger, etc). La situation économique de la Belgique dans la CEE est infiniment moins favorable que ne le serait la nôtre. Les arguments économiques que nous avançons pour justifier notre politique en matière d'intégration n'ont donc aucune portée en Belgique.

M. Daeniker (voir texte de l'intervention de M. Daeniker en annexe).

M. Lindt déclare que personne hors d'Europe ne se pose de questions sur le sens ou la justification de la neutralité suisse. Le statut de la Suisse, qui n'a longtemps intéressé que les Etats européens, est reconnu sans ambages sur le plan mondial. Il y est même l'objet d'envie et la neutralité suisse est un modèle que l'on ne remet pas en question. Il est du devoir

de la Suisse de soutenir sa réputation d'Etat véritablement neutre et M. Lindt se demande si des mesures telles que la participation de parlementaires suisses au Conseil de l'Europe, que l'on considère bien souvent hors d'Europe comme un des instruments de la guerre froide, sont véritablement opportunes.

M. Lindt remarque ensuite que la conception que les grandes puissances se font maintenant de l'emploi de la force tend à se rapprocher de celle de la Suisse : avoir des forces militaires pour n'avoir pas à s'en servir. Le concept de neutralité, qui naguère n'avait de signification qu'en temps de guerre, en a maintenant dans les périodes de paix également. L'ONU, si violemment opposée aux neutres à la fin de la guerre, a maintenant pleinement compris leur importance et leur rôle dans la communauté internationale.

L'attitude des Etats-Unis envers l'AELE s'explique en partie par leurs intérêts militaires ; pendant longtemps, ils ont pensé que la CEE aiderait à renforcer l'OTAN. L'attitude du Général de Gaulle leur a dessillé les yeux.

Il se peut donc qu'avec le temps, les Américains lèvent leur veto et qu'ils comprennent enfin que les Etats qui ne leur sont pas inféodés peuvent jouer un rôle utile.

M. Soldati répond aux objections de MM. Maurice et Micheli. La propagande de la CEE, qui est fort bien faite, et celle du Gouvernement français, qui ne l'est pas moins, veulent faire de nous de mauvais Européens. Mais quand la Suisse aurait-elle pu participer à l'intégration européenne ? La CED et la CECA n'entraient pas en ligne de compte pour nous. Dès la ratification du traité de Rome, la CEE est devenue un bloc hermétique, se refusant à tout élargissement. Une solution bilatérale se fût heurtée à l'opposition des Etats-Unis et du GATT. Rien ne dit du reste que la CEE eût accepté de négocier avec nous un traité d'association, car sur le plan commercial, la Suisse est un concurrent dangereux. La Grèce a demandé d'adhérer au Marché commun au printemps 1959. On lui a proposé alors un

arrangement partiel comprenant toutefois une union douanière. Sous prétexte de ménager les Etats-Unis, la CEE a imposé des limitations aux importations de tabac grec sur son territoire.

Mais outre les raisons économiques, des considérations politiques rendent le club hermétique. La France veut faire de la CEE un instrument homogène de sa politique ; les pays neutres et l'Angleterre, qui ont des conceptions politiques différentes, sont autant d'entraves à ses desseins. La position tactique de la France au sein du Marché commun est très forte ; elle y dispose d'un droit de veto et il est douteux qu'elle consente à l'heure actuelle à tout accord, quel qu'il soit.

M. von Fischer décrit la position des partis autrichiens face à l'AELE. Le parti socialiste, qui penchait naguère vers le Marché commun, est devenu le plus ferme soutien de l'AELE. Les industriels sont en faveur du Marché commun et une bonne partie du parti populaire a gardé la nostalgie de la "Grande Allemagne". L'AELE est pour l'Autriche un mariage de raison et la suite logique de sa politique de neutralité. Deux faits ont triomphé de la répugnance de l'Autriche à s'engager dans l'AELE : l'exemple de la Suisse et l'attitude de l'URSS.

Il ne faut pas s'alarmer des réticences de l'Autriche ; son Gouvernement joue à fond la carte AELE. Du reste, le traité d'Etat et l'opposition des Russes interdisent toute adhésion à la CEE.

La Suisse doit se féliciter de l'appartenance de l'Autriche à l'AELE ; c'est pour cet Etat la meilleure garantie du maintien de son indépendance. En effet, une adhésion au Marché commun entraînerait fatalement un nouvel Anschluss et si, dans l'hypothèse contraire, l'Autriche avait choisi l'isolement, elle eût été non moins fatalement entraînée dans l'orbite de l'URSS.

M. von Fischer conclut qu'il faudrait pouvoir montrer aux Autrichiens que l'AELE peut être le germe d'une Europe véritablement fédérale.

Selon M. de Graffenried, la politique du Gouvernement suédois rencontre l'adhésion unanime d'un peuple qui n'est pas naturellement porté à critiquer son Gouvernement. Le Gouvernement suédois est très stable ; les élections qui auront lieu prochainement ne modifieront certainement pas la politique de la Suède. Les milieux industriels travaillent d'entente avec le Gouvernement à développer les échanges au sein de l'AELE. L'état des relations entre les Six et les Sept est trop incertain pour que la Suède se hasarde à des pronostics. La situation politique générale préoccupe très sérieusement le Gouvernement suédois auquel la situation périphérique du pays donne également quelques soucis (cf. les difficultés de la SAS dans le trafic transeuropéen et transatlantique). La Suède appuie très fermement les efforts d'association de la Finlande à l'AELE, mais le problème de l'application de la clause de la nation la plus favorisée par la Finlande la préoccupe et elle craint que le prix du consentement des Russes ne soit lourd à payer.

La Suède parle peu de sa neutralité, elle préfère l'expression "Allianzfreiheit". Il lui paraît que c'est précisément cette absence d'alliances qui lui permet de jouer un rôle utile sur le plan international, particulièrement en temps de crise. (En cas de crise internationale, la Suède est en mesure de prêter son concours très rapidement).

La Suède voudrait faire de l'AELE une association dynamique et préconise une entente des neutres au sein de l'organisation.

M. Cuttat explique que l'Inde est acquise à la zone de libre-échange pour quatre raisons :

1. ses liens avec le Royaume-Uni et le Commonwealth,
2. la déclaration d'intention des Sept à Vienne,
3. le fait que les pays de l'AELE sont de meilleurs clients de l'Inde que la CEE,
4. l'octroi plus généreux de crédits par l'AELE (Dans la CEE, seule l'Allemagne accorde des crédits à l'Inde).

L'Inde n'aurait aucune objection contre la disparition de l'OECE, sauf naturellement en ce qui concerne l'aide aux pays sous-développés.

Il y a un abîme, poursuit M. Cuttat, entre la neutralité suisse et le neutralisme indien. L'Inde se refuse à prendre parti, persuadée que toute politique est essentiellement mauvaise. Elle se refuse à toute distinction entre le bien et le mal, car selon elle, seule la doctrine de la non-violence peut résoudre les problèmes internationaux. Il est regrettable que la neutralité suisse ne soit pas mieux connue en Inde et que les Indiens ne comprennent pas qu'être neutre n'équivaut pas à renoncer à discerner le bien du mal.

Le Pandit Nehru a été profondément déçu par l'attitude des Chinois. Il croit maintenant que les Russes sont ses seuls vrais amis. Il accepte, semble-t-il, que le prix de cette amitié soit une Inde communiste et s'obstine à ne pas voir qu'idéologie et méthodes communistes sont intimement liées.

M. Brenni décrit la situation économique du Portugal. Le Portugal a beaucoup de retard sur ses partenaires de l'AELE. Son tarif est élevé, tout le pays est aux mains de "deux cents familles". Le Portugal a besoin de l'aide de l'AELE et réclame un accroissement des investissements. Le Portugal est fidèle à l'AELE et, en dépit de ses difficultés intérieures, il est décidé à tenir ses engagements avec la plus scrupuleuse exactitude.

M. Escher déclare que la politique allemande est dominée par la personnalité du Chancelier Adenauer. Celui-ci décide seul et souverainement de la politique à suivre. En outre, sa pensée est plus politique qu'économique. Dans l'esprit du Chancelier, l'intégration est le meilleur moyen d'annihiler les conséquences de la défaite de l'Allemagne et de sa division. Un sentiment européen doit remplacer le nationalisme d'antan. Jusqu'à tout récemment encore, le Chancelier a suivi aveuglément la France et ne s'est pas opposé à l'"hermétisme"

de la CEE, en dépit des reproches qui lui étaient adressés par Erhard et les Länder (tout particulièrement ceux de la périphérie de l'Allemagne). Mais depuis une ou deux semaines, le Chancelier semble avoir perdu sa belle confiance d'antan en de Gaulle. Les plans français qui lui ont été communiqués à Rambouillet lui paraissent équivoques.

Erhard ne s'oppose pas au traité de Rome, mais seulement à certaines des tendances manifestées par la CEE.

Bonn est contre la création d'une troisième force et d'un directoire à trois. On craint une hégémonie française et l'affaiblissement de l'OTAN. L'Allemagne reprend confiance en l'Angleterre et se rapproche de Londres. Les résultats les plus tangibles de cette évolution sont la disgrâce du Professeur Hallstein et de la Commission européenne. Enfin, dans toutes les négociations relatives au tarif extérieur commun, l'Allemagne s'efforce d'atténuer le caractère protectionniste de ce tarif.

M. Escher se demande s'il ne serait pas possible de séparer complètement les aspects économiques et politiques de l'association multilatérale européenne. Cela faciliterait les négociations avec la France et diminuerait les risques d'une intervention russe signalés par M. Zehnder. A la suite des entretiens Adenauer-Macmillan, l'"Auswärtiges Amt" étudie diverses formes de solutions. L'une d'entre elles serait la transformation de l'AELE en union douanière puis son association avec le Marché commun en une vaste zone préférentielle.

M. de Haller déclare que la loyauté des Pays-Bas à l'égard du Marché commun demeure entière mais qu'ils s'opposent à une CEE hermétique. Ils comprennent l'attitude de la Suisse et regrettent la grande zone de libre-échange. Cet attachement s'explique non seulement par les intérêts de leur industrie d'exportation, mais aussi par des raisons historiques plus profondes encore. Si le traité de Rome n'était pas une prison, les Hollandais auraient repris leur liberté depuis longtemps. A l'heure actuelle, ils refusent de devenir des satellites

de la France (cf. l'opposition de la KLM à l'AIR-Union, la levée de boucliers contre le programme agricole de la CEE).

Les Pays-Bas ont cru pendant longtemps que l'Allemagne servirait de contrepoids à la France. Ils sont déçus du Royaume-Uni et de son apathie. Le discours Selwyn Lloyd a suscité un désappointement général. L'opposition hollandaise au Marché commun se fait plus sentir dans l'administration et dans les milieux économiques qu'au Parlement qui compte encore de fidèles "Européens".

M. Wagnière analyse un discours de M. Lange au Comité juridique du Conseil de l'Europe. Selon M. Lange, les progrès de la coopération européenne se sont arrêtés il y a deux ans. Le GATT ne peut à lui seul résoudre le problème européen qui, si la volonté politique de le résoudre fait défaut, provoquera à coup sûr une scission politique de l'Europe. M. Lange estime que le Comité Maudling n'a pas su ou voulu étudier à fond les problèmes importants : harmonisation des tarifs, pouvoir de décision des institutions, transfert de souveraineté. Il y a pour tous ces problèmes des solutions pragmatiques que l'on devrait examiner. Il faudrait reprendre les négociations.

M. Naville décrit la situation de la Chine. La Chine est en pleine évolution. La politique chinoise a deux aspects : propagation de l'idéologie révolutionnaire et expansion traditionnelle. Les dirigeants chinois sont sûrs du succès. L'Europe à leur avis est en pleine décadence morale et n'est que le valet des Etats-Unis. Pour la Chine, la neutralité n'est admissible que si elle sert ses intérêts.

M. Kappeler déclare que l'Afrique du Sud s'intéresse vivement à la CEE et que le risque d'une scission de l'Europe la préoccupe. L'Afrique du Sud, comme tout le continent, a besoin de l'aide de l'Europe, mais dans un pays où sévit l'apartheid, l'aide culturelle revêt une urgence beaucoup plus grande que l'aide technique.

M. le Président de la Confédération passe en revue les principales questions qui ont été posées au cours de la discussion. Il lui paraît qu'en France les objections d'ordre économique à une grande association multilatérale sont aussi déterminantes que l'opposition politique. L'intégration des entreprises privées du Marché commun est, à long terme, très dangereuse pour la Suisse, car à l'obstruction des gouvernements s'ajoutera encore celle des individus et des groupes d'intérêts. Il est illusoire d'imaginer que la CEE renoncera à ses fins politiques, illusoire aussi de penser que le problème européen puisse se résoudre par la méthode du maintien des courants commerciaux traditionnels. Qui dit union douanière, dit nécessairement discrimination.

La politique européenne est dominée par le Général de Gaulle. Les intentions de de Gaulle sont incertaines. Sa conférence de presse entièrement négative marque le début d'un déclin. La création d'une troisième force en Europe n'est ni possible ni souhaitable. Certes le redressement de l'Europe doit se poursuivre, lui donner une place plus importante dans l'Alliance atlantique et fournir un contrepoids nécessaire à la présence des Etats-Unis, mais cela n'a rien à faire avec la conception gaulliste de la troisième force. La politique gaulliste à l'égard de la CEE est contradictoire. La France veut d'une part faire de la CEE son instrument, mais d'autre part elle détruit cet instrument en annihilant son principe fondamental, la supra-nationalité.

Passant au Conseil de l'Europe, le Chef du Département remarque que l'envoi d'observateurs parlementaires à Strasbourg n'entraîne aucune modification dans notre politique générale. Le Conseil fédéral a pris cette décision pour des raisons d'opportunité : Depuis la disparition de l'OECE, le Conseil de l'Europe est un des seuls organismes comprenant la presque totalité de l'Europe occidentale. Il faut tenir compte aussi de l'intérêt de la jeunesse suisse pour les problèmes européens, mais notre participation au Conseil de l'Europe ne porte pas atteinte à notre politique de neutralité. Les parlementaires suisses ne

participeront qu'aux débats économiques.

L'ambiguïté de notre politique étrangère est réelle, mais elle s'explique aisément : Nous ne pouvons ni ne voulons nous opposer à la réalisation de l'unité européenne, mais notre politique de neutralité nous empêche de participer à sa construction.

La position de la Suisse serait plus facile si elle pouvait prendre l'initiative de présenter un plan de règlement de la question européenne tenant compte des diversités nationales et inspiré par ses traditions fédéralistes, bref une sorte de "grand design" suisse. Malheureusement, une telle initiative n'aurait aucune chance de succès. La solution du problème se trouve entre les mains des grandes puissances. C'est bien contre notre gré que nous nous sommes engagés dans la querelle européenne sur le plan économique, alors qu'un petit pays comme la Suisse doit surtout se vouer à des tâches constructives : coopération culturelle dans le sens le plus large, recherche scientifique et formation de cadres (si importantes pour la survie du monde occidental), aide aux pays sous-développés. Il y a là une tâche immense à accomplir et sans doute une oeuvre plus fructueuse qu'une marche forcée vers une intégration politique dont on peut se demander si elle est souhaitable quand elle n'est pas librement consentie.

La réserve de la Suisse à l'égard de la CEE et son opposition aux organismes supranationaux sont motivées par son attachement à son indépendance. Les autorités supranationales tendent à traiter les petits Etats en quantités négligeables. Preuves en soient le manque d'influence d'un pays comme les Pays-Bas dans la recherche d'une solution au différend Six - Sept et le rôle majeur de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne dans cette affaire.

Pour le moment et en attendant la grande association multilatérale qui est si souhaitable pour l'Europe, les tâches immédiates de la Suisse sont bien définies : Il faut renforcer l'ABLE, organisme qui s'est révélé utile puisqu'il a permis de

renouer avec les Six un dialogue qui avait été interrompu depuis le Comité Maudling, étudier les diverses solutions possibles du différend européen en faisant abstraction de tout dogmatisme et en tenant compte de l'intérêt général tout autant que de nos propres intérêts.

M. Maurice a parlé des sacrifices de la Belgique en faveur de l'intégration européenne. De tels sacrifices seraient beaucoup plus difficiles à obtenir d'un peuple qui n'a pas connu la guerre. Toutefois l'opinion publique commence à s'intéresser à ces problèmes. Nous ne sommes pas contre l'intégration et la coopération européennes, mais nous désirons autant que possible garder notre liberté d'action.

M. Weitnauer est très sceptique quant aux chances d'accord entre les Six et les Sept. Il est vain d'espérer que le problème perde ses aspects passionnels et son côté politique. Nous devons faire preuve d'une extrême réserve et nous borner à fortifier l'AELE. Dans nos rapports avec les Six, nous ne pouvons compter que sur des solutions pragmatiques de portée limitée, le maintien des courants commerciaux traditionnels dans l'hypothèse la plus favorable.

Il est probable que l'AELE et la CEE vont vivre longtemps côte à côte. Certes, au point de vue économique, la création d'une troisième force serait souhaitable, mais les conséquences politiques seraient néfastes.

Notre espoir le plus grand réside dans la reconnaissance de la neutralité suisse comme facteur de paix sur le plan mondial et dans l'expansion du commerce mondial que préconise le GATT.

M. Micheli demande la signification de l'augmentation des investissements européens en Europe. Est-ce un signe de leur foi dans le développement de l'Europe?

M. Weitnauer répond que les Etats-Unis ont compris que la liberté de mouvement des capitaux permettrait en quelque sorte

de tourner la discrimination et les barrières douanières.

M. Lindt estime que l'AELE devrait accroître son effort publicitaire aux Etats-Unis. La CEE fait beaucoup de propagande en Amérique ; l'AELE, elle, n'a rien fait. Il faudrait insister sur le côté démocratique de l'AELE. C'est là un argument susceptible de porter sur les Américains.

M. Soldati ne partage pas le pessimisme de M. Weitnauer. Certes le Marché commun s'est montré "hermétique", mais il n'a pas été conçu dans cet esprit et tout peut changer encore devant la menace de la division politique de l'Europe. Il ne faut pas oublier aussi les pays qui n'appartiennent à aucun des deux blocs et qui pourraient être tentés de nouer des relations plus étroites avec l'Est si on leur refuse la satisfaction d'une solution multilatérale générale.

M. le Président de la Confédération remercie les orateurs et les félicite d'avoir contribué à éclairer les multiples aspects des problèmes si compliqués qui se posent pour la politique suisse.

sig. F. Pometta

Annexes : exposé de M. Daeniker  
          exposé de M. Weitnauer.